

Les effets du rapport architecte et usager sur l'habitat

« ...L'habitat ne peut être le résultat d'une invention : elle est l'expression d'un mode de vie séculaire, de traditions anciennes et de techniques modernes ».

Aldo Rossi (1)

Résumé

Cet article traite de la problématique de la crise de logement sur le plan qualitatif. Il est question de mettre en évidence la relation, très ambiguë, entre «architecte- usager» qui est à l'origine, à certain degré, de la médiocrité de la production du cadre bâti. Nous tenons à apporter quelques éléments d'appréciation du phénomène et de souligner la complexité de la situation. Nous essayons d'expliquer les rôles de l'architecte et l'habitant, de mettre en exergue la place qu'occupe chacun dans le tissu social et enfin de comprendre l'impact de leur interaction sur la qualité architecturale de l'habitat.

M. Cherif ADAD
Centre universitaire
Larbi Ben M'hidi
Oum El Bouaghi
Algérie

ملخص

الغرض من هذا البحث هو إبراز إشكالية « أزمة السكن » في الجزائر على المستوى الكيفي. نعتبر أن هذه الأزمة ناتجة عن العلاقة المبهمة التي تربط «المعماري والسكن» والتي هي في كثير من الأحيان السبب المباشر الذي يقف وراء السكن الغير المتكامل في سياقه الاجتماعي، الثقافي والمناخي. كذلك المقال يتطرق إلى العوامل الأخرى التي لها تأثير مباشر في تنامي هذه الظاهرة مبينا دور ومكانة كل من المعماري والسكن في المجتمع ومدى تأثيرهما على الإنتاج المعماري.

L'article que nous présentons se propose de traiter de la problématique de la crise architecturale de l'habitat sur le plan qualitatif. L'hypothèse avancée consiste à considérer que la médiocrité de l'architecture de l'habitat est due au mauvais rapport entre «*architecte et usager*», même si elle prend déjà racine dans l'échec de la politique d'habitat post indépendante. Nous essayerons de mettre en évidence la relation, souvent litigieuse, entre les deux principaux partenaires de l'acte de bâtir, «*usager et architecte*». Dans ce climat souvent de tension, l'architecte veut exercer son métier sans intervention extérieure, l'usager ne cesse de réclamer sa volonté de s'approprier son espace habité. Le produit qui en résulte est souvent sans d'identité et manque de lisibilité.

1- Crise de logement: état des lieux

Il serait utile de jeter un regard furtif sur les raisons engendrant la crise de logement en général et la qualité architecturale en particulier. Le logement dans son ensemble s'élève un peu partout mais rarement agréable à voir, déséquilibrant l'ordre

urbain. Les logements bâtis en hâte ne sont même pas dotés d'un nom qui les humanisent. On assiste à l'émergence de véritables "*cités numériques*" cité 500 logts, cité 1000 logements. En réalité, c'était la politique des chiffres «number games» qui a été optée pour impressionner la population.

Une vue générale sur le paysage urbain algérien, révèle qu'aucune ville n'est exempte de la crise aiguë de logement. Celle-ci s'est répercutée sur la vie sociale de la population. Pour atténuer cette pénurie de logements, plusieurs tentatives ont eu lieu, durant les trois dernières décennies, par exemple la construction des grands ensembles. Ici, l'usager est littéralement cloîtré dans un espace qui ne répond à aucune de ses aspirations (2). Tout au long de l'édification, l'habitant n'avait pas la moindre occasion de se prononcer sur ce qui va devenir son espace habité. Aussi, ensemble, les interventions publiques et privées ont développé et utilisé une variété de techniques de construction qui ont, au bout du compte, abouti à des paysages hétérogènes et un amalgame d'architectures de l'habitat non-contextualisées et stéréotypées faute de participation de l'usager, voire même de l'architecte (3).

Il faut souligner aussi que le logement se trouve otage des procédures et des pratiques administratives très confuses, en particulier le logement social. Cette réalité a conduit à un coût élevé de l'acte de bâtir (le logement promotionnel type EPLF moyen standing coûte 18.000 DA m², social type OPGI 15.500 DA m² (4). Cependant, là où intervient l'usager les coûts sont revus à la baisse et les habitants sont plus satisfaits (+80%) (5):

- l'habitat moyen standing type lotissement 12.000 DA m².
- l'habitat auto-construit non planifié à 5.900 DA m² environ.
- l'habitat dans ksar Tinemmirine (Béni-Isghen): 4 500 DA/m².
- l'habitat traditionnel très économique (6).

Rappelons que 175.000 nouveaux logements devraient être construits chaque année pour absorber le déficit actuel (550.000 unités) et du même coup satisfaire la demande toujours croissante (7). La non implication de l'usager dans la production de son habitat n'est que l'expression de l'hégémonie de l'architecte dans tout le processus de prises de décisions. Comme corollaire, un certain nombre de problèmes est apparu telles que la mauvaise fonctionnalité de l'espace, l'atteinte à l'environnement, l'inesthétique du produit, élévation du coût final des opérations, etc.

2- Relation habitant et architecte

Depuis sa création, l'homme a toujours cherché à s'abriter pour se protéger contre les effets hostiles du milieu extérieur : animaux sauvages, intempéries etc. Il a sans cesse pris sa destinée en main. Dans ce contexte, bâtir a toujours été considéré comme un art et un acte social de grande importance tributaire des idées et des principes de l'habitant «*architecte*». Il est souvent célébré par des festivités au niveau familial et communautaire. Le résultat était toujours soldé par la production d'un habitat humaniste s'intégrant dans son contexte social, culturel et physique. L'habitant respectait d'une manière implicite et instinctive l'écosystème en vivant en harmonie avec la nature et l'environnement (Fig.1). Même avec l'évolution de la société, le processus de construction était pris en charge par l'usager mais avec le concours d'un conseiller ou un artisan qui l'orientait et l'aidait à produire un meilleur logis.

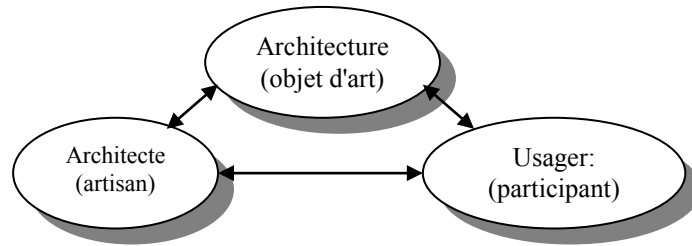


Figure 1: Dans production traditionnelle, la relation entre architecte, usager est très forte et amicale. *source: auteur*

Cependant, ce savoir-faire ancestral se trouve muselé après l'indépendance surtout avec l'avènement de nouveaux matériaux tels que le parpaing, la brique etc. Aussi, les structures étatiques ont été créées pour réfléchir et construire à la place des l'usagers afin de satisfaire la demande en logements qui ne cesse de prendre des valeurs importantes. On assiste à la naissance d'un nouvel urbanisme. Des grands ensembles se sont mis en place regroupant des centaines voire des milliers de personnes dans la même cité. Ceci, n'a fait qu'engendrer des problèmes psycho-sociologiques importants (8). Ici, l'usager est seulement un objet, c'est-à-dire que sa participation est quasiment nulle dans toutes les étapes du processus. On ne lui permet pas de proposer la moindre idée. Le logement est prêt, il n'a qu'à habiter «formule clef en main» (Fig.2).

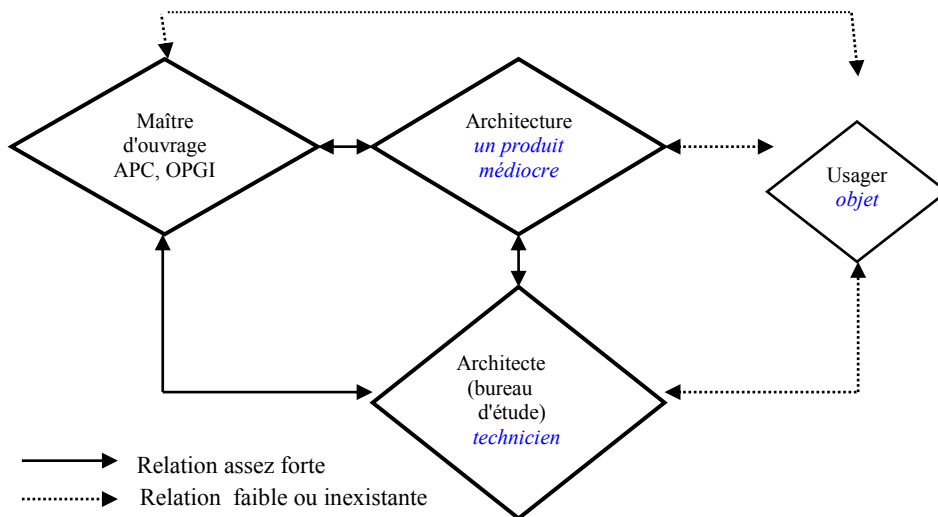


Figure 2: Dans la production publique actuelle du *logement social* : d'autres acteurs entrent en jeux : maître d'œuvre et d'ouvrage. La relation est très faible entre d'une part l'utilisateur (un objet) et l'architecture (un produit) et d'autre part entre l'utilisateur et le maître d'ouvrage (APC ou/et OPGI). La relation entre utilisateur et architecte est inexistante. La relation entre le maître d'ouvrage et l'architecte (bureau d'étude) est d'ordre administratif. *source: auteur*

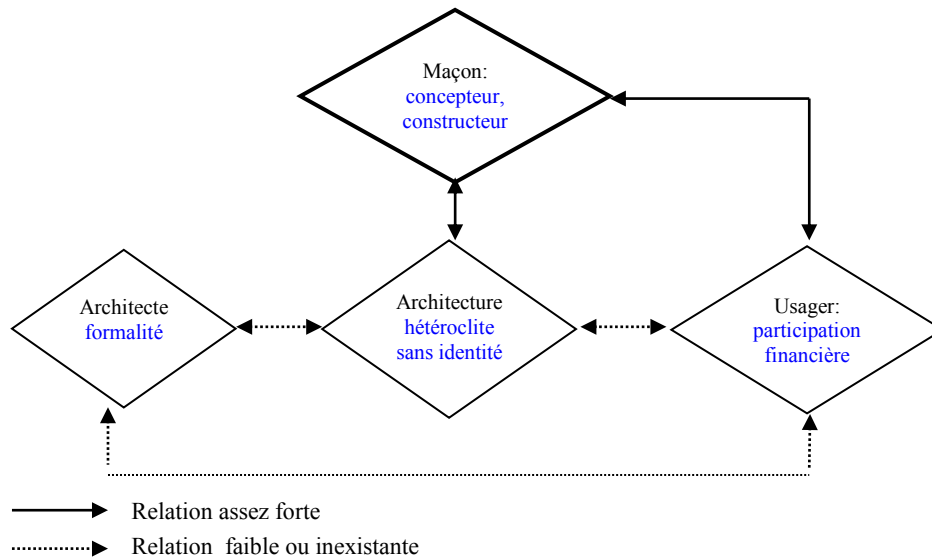


Figure 3: Cas des lotissements : Relation entre les divers acteurs est conflictuelle et ambiguë. *source: auteur*

De ce fait, l’habitant est resté pour une longue période en marge des recherches d’expression populaire authentique. A ce titre, on assiste à des transformations au niveau des façades et des espaces intérieurs (Fig.4, 5).



Figure 4: Volonté de s'approprier l'espace extérieur sans espaces verts (Oum El Bouaghi).



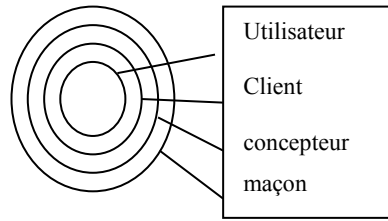
Figure 5: Des transformations au niveau des façades (Oum El Bouaghi). *Sources: auteur*

Rappelons qu’il existe dans ce pays un héritage architectural de l’habitat ancestral produit par des usagers qui n’avaient pas les mêmes moyens que ceux d’aujourd’hui. Nous pensons que cela servira de stimulant pour les générations actuelles et futures afin de prendre en main leur propre destinée. Nous citons le cas du M'zab, des médinas.

En fait, bâtir est un acte le plus noble que l’homme n’a cessé de pratiquer depuis la nuit des temps. Etant en rapport avec l’évolution de la société, ce savoir-faire est passé par plusieurs phases. De nos jours, cette opération est devenue plus complexe du fait de l’implication de plusieurs intervenants (Fig.6) « *phase contemporaine* ».

Figure 6: Evolution de l'acte de bâtir.

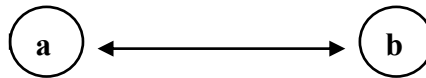
- **Phase primaire** : un acteur dans le processus de conception.



Utilisateur-client-concepteur-constructeur est la même personne (pratique toujours en cours à la campagne).

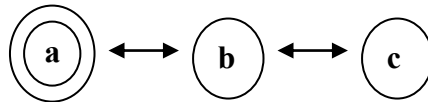
2- **Phase artisan** : deux acteurs dans le processus de conception.

- a- Riche client-usager qui paye et communique directement avec le maçon;
- b- Le maçon or le constructeur dessinent les plans et les exécutent.



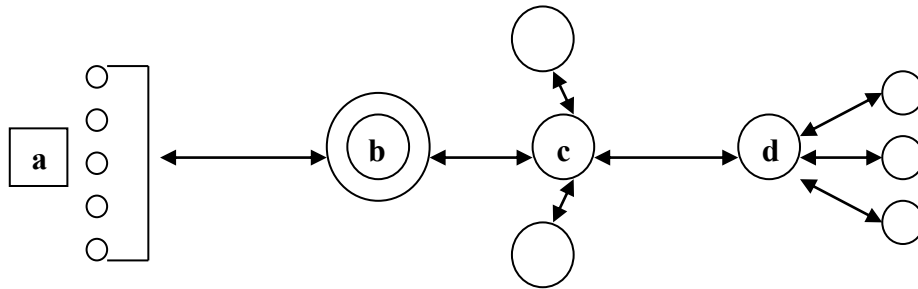
3- **Début de la phase professionnelle** : trois acteurs dans le processus de conception.

- a- Riche client-usager qui paye et communique avec l'architecte;
- b- Architecte professionnel, qui interprète les besoins du client, conçoit;
- c- Entrepreneur qui exécute et apporte toute modification au plan original.

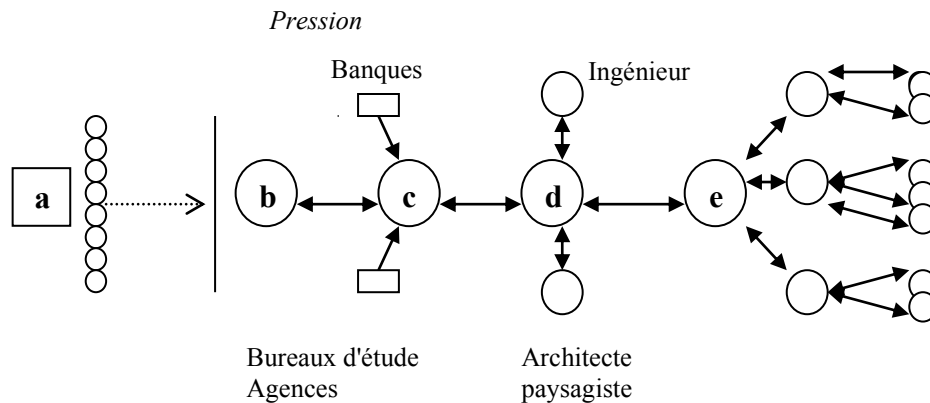


4- **La phase professionnelle récente** : plusieurs acteurs dans le processus de conception.

- a- Les besoins de l'utilisateur sont filtrés par le client, celui-ci n'est pas payé par l'utilisateur;
- b- Client est souvent une institution représentée par une commission ;
- c- Architecte interprète les besoins du client, discute avec les autres professionnels (ingénieur, paysagiste, etc.). Il doit satisfaire le client et non pas l'utilisateur;
- d- Entrepreneurs exécutent les plans et sont dépendants des sous-traitances.



5- Phase contemporaine



- a- Le nombre d'utilisateurs s'est multiplié et les besoins sont largement différents ;
- b- Barrière dans la communication entre client et concepteurs créée par l'espace, le temps, l'économie, et la politique. La reconnaissance de cette barrière exprime des nouveaux rôles des professionnels qui s'occupent des besoins des utilisateurs, de l'environnement et qui adaptent la conception aux données économiques et politiques.
- c- Les besoins des utilisateurs arrivent aux concepteurs après avoir été filtrés et estimés par le client (maître d'ouvrage) et prennent la 3ème ou la 4ème place après les besoins propres du client, des banques, des bureaux d'étude, les lois en vigueur etc.
- d- L'architecte devient beaucoup plus un gestionnaire, et dont le rôle est d'équilibrer les besoins de plusieurs acteurs tout en accomplissant son propre devoir professionnel ;
- e- Les entrepreneurs sont appelés à réaliser le plan selon les matériaux de construction disponibles, et leurs caractéristiques, les lois et les orientations syndicales (9).

source: Cooper p.2 (traduit de l'anglais par l'auteur)

2.1- Difficulté de la communication

La crise qualitative que connaît actuellement la production de l'habitat en Algérie est due principalement à la difficulté de la communication entre habitant et concepteur, communication veut dire évaluation des besoins, des priorités etc. Essayons de trouver l'origine de cette rupture. Tout d'abord disons qu'en Algérie, il est admis que la place de l'architecte n'est ni connue ni reconnue par la population, à l'inverse des avocats et des médecins par exemple. L'objet architectural est en principe le fruit de l'étroite collaboration entre le futur utilisateur et l'architecte, qui n'est pas forcément le constructeur. En théorie les choses sont assez simples, il suffit que l'habitant exprime ses désirs et c'est à l'architecte de les appliquer dans sa conception. En réalité, les phénomènes sont plus complexes, un hiatus existe toujours entre l'architecte et son client. Ce dernier, qui va être l'utilisateur de l'espace, manque d'aptitude à exprimer ses besoins clairement et à les transmettre tel qu'il les conçoit. Parfois, il n'est même pas habilité à classer les priorités de ses besoins et de ses souhaits.

Dans cette situation l'utilisateur se met totalement entre les mains de l'architecte. A cet effet, ce dernier, qui ignore les priorités des choses, croit fermement qu'il est mieux qualifié que d'autres à concevoir l'espace. A ce titre, le concours de l'habitant est

considéré superflu. Lorsque certains professionnels évoquent la notion de participation de l'usager dans la conception, ils estiment qu'il s'agit uniquement de séances de consultations pendant lesquelles l'architecte dirige les discussions selon son point de vue. Ici, l'habitant se trouve pris dans un paternalisme trop fort. Cet état de fait limite substantiellement la communication entre les deux partenaires. L'architecte se place au-dessus des recommandations de son interlocuteur. La communication est ainsi totalement rompue.

Le problème peut être plus grave dans certains cas. Non seulement, il n'existe pratiquement aucune communication entre utilisateur et concepteur mais une méfiance mutuelle entravant tout rapprochement. Ce phénomène est dû en partie de la méconnaissance du rôle et de la place de l'architecte dans la société, comme déjà mentionné. Aussi, les gens ont l'habitude de construire eux-mêmes leurs espaces de vie. Ils ne voient pas la nécessité de l'intervention du savoir-savant de l'architecte. Sur les 60 chefs de ménages que comptent les lotissements Moustaqbal et El Boustane, 35% ont réalisé leurs habitations sans prendre en considération le plan conçu par l'architecte (10). Ce dernier est utilisé uniquement pour acquérir le permis de construire. De l'autre côté, sachant que ses idées ne seront pas prises en compte et que les documents délivrés servent uniquement pour acquérir le permis de construire, l'architecte se sent obligé soit de remettre un plan type soit d'apporter certaines retouches à des plans déjà préétablis sans faire aucune référence aux besoins du bénéficiaire, qui ne sont pas connus en réalité.

2.2- L'habitant un acteur négligé

L'analyse de la préhistoire et de l'histoire de la construction humaine, semble montrer que la naissance du premier symbole et l'apparition des premiers abris ont été concomitantes. Au cours de son hominisation, l'homme passe de l'abri espace subi, nécessaire, fonctionnel; à la maison espace volontaire, aménagé, symbolique. L'habitat quotidien était un des supports essentiels de son émergence à l'humanité. L'homme n'a cessé de prendre en main l'acte de bâtir tout en relevant les défis suite aux crises continues et multiformes.

En Algérie, l'habitant a été toujours négligé à tort ou à raison. Il est constaté que la production étatique du logement s'est faite, dans l'ignorance totale du bénéficiaire durant plus de trois décennies. N'oublions pas qu'en parallèle, dans les campagnes (la maison rurale) et les banlieues des villes (les bidonvilles) l'habitant demeure le concepteur et le constructeur.

Depuis plus de deux décennies, nos villes ont souffert et souffrent encore d'un manque flagrant en matière de logement. Ainsi est né l'habitat social qui s'ouvre à toutes les strates sociales. Cet habitat est généralement sous forme de logements collectifs. Les demandeurs doivent s'inscrire sur une liste d'attente après avoir fourni un lourd dossier suivi d'une enquête. Il demeure un grand avantage pour ceux qui ne peuvent pas construire la maison de leurs rêves.

Cependant, il y a parmi les bénéficiaires de ce type de logement, ceux qui considèrent que cet octroi constitue une solution provisoire. On s'aperçoit que les habitants de ces logements collectifs souhaitent avoir leur propre maison et vivre dans un environnement adéquat, en dépit de la situation financière difficile de la majorité (11).

Cette approche, qui consistait en la production de masse de logement, depuis les années 70 avec ses effets négatifs (notamment le refus des habitants de considérer cet habitat comme définitif dans leur cycle de vie) avait pour seul souci la satisfaction des demandeurs à court et moyen terme. Or, pendant toute cette période l'habitant était écarté. Le discours de l'**"urgence"** a imposé ses (non-) règles dans tous les domaines: dans l'humanitaire, le social, le logement, etc. En fait, l'urgence est une commode invention des pouvoirs publics pour légitimer *l'à-peu près, le vite-fait, le "on verra plus tard"*, la non-concertation ("on" n'a pas le temps) et, finalement, l'arbitraire. C'est au nom de l'urgence qu'on a érigé les logements collectifs, ce coup de poignard dans le dos de nos villes riches de leurs habitats vernaculaires.

3- L'usager un partenaire incontesté

Le processus de la production de l'espace habité est en principe l'apanage de son usager qui devait être impliqué dans l'élaboration du plan et assurer une responsabilité morale et technique du production. La qualité architecturale du logement est, de ce fait, étroitement liée aux attitudes sociales envers la morphogenèse de l'espace bâti. Elle ne pourrait être concrétisée que si une authentique cohabitation entre les véritables partenaires, à savoir l'architecte et l'habitant, est de mise. La concertation entre architecte et usager ne peut fournir qu'un habitat contextualisé tout en renforçant l'esprit de l'entraide.

La participation de l'usager dans la production de son cadre bâti est un acte de grande valeur. Cela signifie rendre à l'usager la place qu'il occupait jadis dans la production de son cadre de vie. Les exemples sont là pour étayer ce qui vient d'être dit : l'architecture du M'zab, les ksours du Sud, les médinas du Nord etc. Certes, c'est une opération difficile mais possible. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre à la disposition du bénéficiaire tous les moyens nécessaires afin que sa contribution dans tout le processus de construction soit efficace. L'usager sera ainsi capable d'intervenir dans le choix du terrain, la conception, la construction, la gestion et l'évaluation de son environnement. Pour atteindre cet objectif un minimum de savoir-faire est exigé à tous les niveaux de décision.

La participation de l'usager peut prendre plusieurs formes : (12)

- * Promoteur: l'usager est directement impliqué dans la formulation de ces besoins, l'approbation de la conception, décision sur le choix de l'entreprise qui va exécuter le projet.
- * Maçon (constructeur): l'utilisateur peut construire sa maison seul ou avec l'aide de sa famille ou au sein d'un groupe social.
- * Responsable: ici l'usager ou ses représentants veillent au respect des conditions et des prérogatives déjà établies par les différents partenaires.
- * Conseiller: il peut critiquer, conseiller, formuler et amender les propositions et les recommandations en fonction des ses besoins.
- * Gestionnaire: l'habitant est responsable de la gestion, la maintenance de la maison et de la viabilité et de l'environnement.

A la lumière de ceci, la contribution de l'usager a pris un autre concept. Son rôle n'est pas seulement limité à donner des avis sur l'organisation de l'espace ou sur la méthode de construction. Il est membre actif, son point de vue sur tout le processus de

décision est primordial voire décisif. En d'autres termes, Il n'est plus ce simple consommateur passif dépourvu d'appréciation, de sensation et de goût.

Par le biais de l'architecture traditionnelle algérienne, l'habitant a montré qu'il était pourvu d'un savoir-faire extraordinaire sans pour autant suivre des cours sur l'architecture ou l'urbanisme. Il savait arranger son espace, aussi modeste soit-il, d'une manière conforme à des modèles qu'il tirait des traditions. N'oublions pas qu'il existe dans l'aire culturelle algérienne un fond de traditions, de manières de faire et d'être, fond qui est transmis de père en fils de plusieurs manières : orales, écrites, visuelles et graphiques. Un leg que chaque usager utilise suivant son propre système d'opportunité (les matériaux, l'espace dont il dispose et la situation sociale, le voisinage, etc.). Tout ceci constitue sa compétence.

Sur un autre registre, la sensibilisation de l'usager est nécessaire pour en faire un bon habitant actif conscient de son entourage afin que sa participation dans toutes les activités de la cité soit efficiente. Faute de quoi, une production architecturale serait peut-être désastreuse sur le plan qualitatif. Les résultats sont là sur les expériences actuelles pour étayer ce qu'on vient de dire: pollution visuelle, constructions hétéroclites, non-respect du contexte sur tous les plans. Ici, on assiste à un dilemme. D'une part, la participation de l'usager est indispensable mais d'autre part quand l'occasion s'est présentée, par exemple dans le cas des lotissements, les habitants ont produit une architecture incompatible avec son environnement. Les causes de ce phénomène sont situées au niveau de l'usager lui-même (le plan originel n'est pas respecté), de l'architecte (l'octroi d'un plan type, non-respect des besoins de l'usager), des services techniques (manque de suivi et de contrôle) (Fig.7, 8).



Figure 7: Style nordique (Oum El Bouaghi).

Source: auteur



Figure 8: Un pastiche (Oum El Bouaghi).

Source: auteur

Pour Henri Raymond, il n'est pas nécessaire d'éduquer les gens pour qu'ils soient élevés jusqu'à la hauteur de vues des spécialistes, en les faisant des citoyens actifs. N'allons surtout pas les prendre par la main pour leur enseigner comment habiter. Il suffit de leur donner leur chance pour qu'ils puissent exprimer leur génie (13).

4- Nécessité de changement d'attitude de l'architecte

Pour promouvoir l'idée de la participation des usagers, qui en effet n'est pas un fait nouveau dans notre culture, il est indispensable que tous les acteurs impliqués dans le secteur de l'habitat et de la construction changent d'attitude, c'est-à-dire accepter le fait

que l'utilisateur est un partenaire incontestable. En réalité, ce qui se passe sur le terrain est tout à fait le contraire. Tous les logements sociaux et même promotionnels sont généralement construits pour des consommateurs inconnus qui en fin de compte reçoivent un produit fini (clef en main) ressemblant à un équipement électroménager.

En réalité l'architecture est un art de concevoir et de bâtir. Il est admis que les grandes architectures du passé étaient le fruit de la participation effective des usagers. Jadis, sur le plan épistémologique, le concept architecte n'avait pas eu le même sens que celui d'aujourd'hui. L'architecte pouvait être un maçon expérimenté ou un charpentier. Son rôle se limitait à apporter des conseils sur les détails constructifs. Avec l'évolution des sociétés "*cet artisan*" est devenu un partenaire. Tout se passait sur site, ensemble le propriétaire et l'architecte concevaient et construisaient l'habitation. A la limite, celui-ci pouvait proposer une organisation spatiale avec les détails techniques, suivi d'un débat fructueux avec les concernés.

La construction ne pourrait commencer que si un consensus entre partenaires avait eu lieu. Donc le rôle de "*l'architecte*" en tant qu'homme de métier se limitait à donner des conseils, des orientations et à prêter une assistance technique sans que son point de vue ne soit dominant. Toutes les décisions prises devaient obligatoirement être approuvées par l'utilisateur. En somme, ce dernier était le maître d'œuvre.

De nos jours, l'architecte est le maître d'œuvre incontesté. Il occupe une place importante dans tout le processus de décisions. L'utilisateur est devenu un client, un consommateur. Le maçon/charpentier (artiste) doté d'un savoir-faire ancestral, est remplacé par un vrai homme de métier avec un diplôme imprégné d'un savoir-savant. Par ailleurs, sous l'emprise de la crise de logement, l'architecte se retrouve obligé d'exécuter intégralement un programme établi par les autorités publiques. Parfois, il ne fait qu'apporter quelques modifications à des plans déjà conçus.

D'autre part, victimes de leur formation basée sur le principe des beaux-arts, certains architectes considèrent la maison comme un objet d'art ou un tableau exprimant ses idées et ses sensations. Ici, il pense en termes de produit fini. Il n'y a pratiquement aucun contact avec l'utilisateur. Ce professionnel estime être le détenteur d'un savoir lui permettant de trouver les solutions adéquates pour ce dernier considéré comme profane dans l'art de bâtir (14). Suite à cet état d'esprit, certains architectes sont tombés dans le piège consistant à imposer des solutions inappropriées à leurs clients qui en fait connaissent mieux leurs priorités et leurs valeurs. Cette démarche a généralement échoué car les usagers n'ont presque jamais respecté les plans proposés étant donné qu'ils sont imposés. Pour preuve, la majorité des habitations construites, le R.d.c est occupé par une fonction commerciale. C'est le cas de 90% des maisons de "*prestigieuses*" lotissements d'El Hourria et d'El Moustaqbal à Oum El Bouaghi, et le quartier Hey El Moudjahidine à Biskra (15). Dans le cas des logements sociaux publics, faute d'adaptation certains habitants vendent tout simplement leur nouveau logement ou procède à des transformations. L'enquête (basée sur l'observation), que nous avons menée aussi bien à Biskra (cité des 500 logements, rue de Chettma) qu'à Oum El Bouaghi (cités Pitance nord et sud) a révélé que 80% des appartements des grands ensembles particulièrement ceux situés au R.D.C, ont subi des transformations. Au demeurant, ce phénomène est une expression claire de l'échec de la mission de l'architecte.

5- L'Architecte, un professionnel méconnu

Parmi les "travailleurs de la ville", deux - l'architecte et l'urbaniste - vivent, non sans douleur, une mutation profonde qualifiée souvent de "crise". Les décisions administratives ont encore porté préjudice au logement, à l'usager et à l'architecte en adoptant le principe de la typification, la normalisation, l'intégration des procédés technologiques inappropriés en particulier la préfabrication lourde. Ce choix était dicté pour des soucis économiques et de rapidité de réalisation et comme un essai de rationalisation dit-on. Aussi bien l'usager que l'architecte se trouvent écartés de toute intervention sur l'espace conçu. Cela ne permettait à l'architecte qu'un petit champ de manœuvre, ce qui rendait la créativité quelque peu sclérosée. Les bureaucrates se sont complètement emparés de toutes les étapes du processus de construction. Des catalogues sur lesquels sont dessinés des prototypes de logements sont mis à la disposition des entreprises de réalisation. Bien que cette expérience négative ait pratiquement disparu de la scène de la production de logement, les architectes par le biais de leur ordre sont en train de militer pour que cela ne se reproduise jamais encore.

Dans une situation de crise l'essentiel l'emporte sur le secondaire, bien que cela ne soit pas toujours vrai en architecture. Il demeure que l'objectif de réaliser 100.000 logements par an dans les années 80 était un grand défi non seulement aux décideurs politiques mais aussi à tous les acteurs impliqués dans ce secteur (16). De ce fait, le parti architectural était estimé superflu devant l'ampleur angoissante des besoins.

On trouve le même type de grands ensembles aussi bien à Alger (climat modéré, ville côtière) qu'à Biskra (climat désertique, ville du Sud). On entend par-là, les contextes socio-culturels, climatique, et morphologique (Fig.9, 10).



Figure 9: Modèle d'habitation répandu à structure poteau-poutre: architecture sans identité qualifiée parfois d'architecture nationale (O.E.B).
(Source: Auteur)

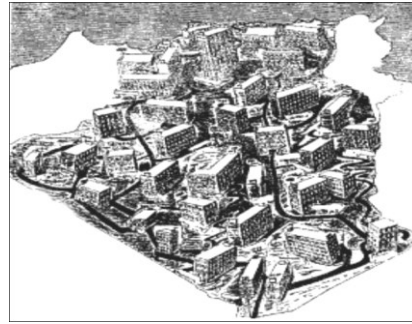


Figure 10: Les grands ensembles sont implantés sans référence au contexte.
(Source: Revue de Const. *Sciences et Technologie*, juin 1990, p.150).

En réalité sur terrain et sur plan quantitatif, l'obstacle principal se situe au niveau du non-respect des délais de la réalisation et non au niveau de la conception.

Dans ce contexte, il était légitime de se demander si le travail de l'architecte demeurait nécessaire. En d'autres termes, quel était le rôle de ce professionnel dans tout le processus de construction ? La réponse à cette question n'est pas aisée, l'architecte était aussi victime de ce bouleversement que vivait la société sur le plan des mentalités

et du mode de production imposé par l'industrialisation du bâtiment. Le secteur du bâtiment était si complexe que le maître d'œuvre n'était qu'un simple maillon de la chaîne. Dans ces conditions, il n'était même pas ce concepteur qui façonnait les plans en fonction de ses idées et de son goût. Pour l'utilisateur, la situation était encore pire: il n'était même pas reconnu. La volonté de vouloir construire vite avec le minimum de confort avait écarté, dans beaucoup de cas, l'architecte. Cet artiste créateur qui conçoit, en principe, des formes plastiques hors du commun, était traité de personne irréaliste et relégué aux oubliettes voire même menacé de renvoi surtout dans nos villes où la majorité de la population est d'origine rurale et dont l'acte de bâtir est gravé dans son subconscient. De ce fait, l'architecte, à leurs yeux (les citoyens ou plutôt néo-citoyens), n'est pas aussi indispensable, par exemple, qu'un médecin ou un avocat dont les prestations dépassent de loin leurs imaginaires.

L'incohérence et l'amalgame de l'habitat actuel n'incombent pas à l'architecte seul. D'autres impératifs conditionnent son travail tels que la primauté de la quantité sur la qualité, les restrictions budgétaires, l'intervention des autorités locales, généralement profane en la matière, pour imposer certaines directives. Le problème se pose aussi avec les citoyens d'aujourd'hui, qui ont subi des mutations sociales très rapides causées par la télévision, la radio, les journaux, l'Internet, la proximité du pays de l'Europe, la mondialisation etc. Dans ces conditions l'architecte se trouve dans une situation désemparée. Parfois, il aura à faire à un client, qui exige la construction d'une maison à style baroque à l'intérieur d'un tissu traditionnel local. Bien sûr, ce client ne peut être ni renvoyé ni méprisé car il est victime de ce changement qui est en train de bouleverser notre société. C'est le cas d'un Aurassien de Ghouffi qui veut bâtir sa maison en parpaing alors que la pierre est largement disponible sur place. Le rôle de l'architecte dans ce contexte ne consiste pas à satisfaire aveuglement les caprices de l'utilisateur. Un dialogue est nécessaire pour arriver à une meilleure conception et dissiper tout malentendu.

Sur un autre registre, l'enseignant-architecte, qui est supposé être au courant de ce qui se fait sur terrain, est totalement marginalisé par une décision de l'ordre des architectes algérien et qui consiste à le priver de pratiquer son métier dans le cadre d'un bureau d'étude privé. Il est cloîtré dans un environnement universitaire théorique souvent loin de la réalité de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

CONCLUSION

La qualité architecturale est la responsabilité de tous les partenaires particulièrement l'architecte et l'utilisateur. Ils sont en même temps les deux victimes d'une situation socio-économique très complexe. Les associations ont la lourde responsabilité de sensibiliser les masses quant aux rôles que peuvent jouer aussi bien l'architecte que l'utilisateur dans cette noble tâche de l'acte de bâtir.

En outre, on peut affirmer que le processus de la production de l'espace habité doit être essentiellement l'apanage du futur résident. Il est responsable sur le plan technique, moral de l'acte de bâtir. Cette nouvelle responsabilité n'est efficace qu'avec un changement dans les pratiques sociales qui ont un impact direct sur la qualité architecturale. C'est à dire une transformation de vision, d'attitude envers la morphogenèse de l'espace bâti. La cohabitation entre architecte et utilisateur mène vers un habitat contextualisé qui renforce l'esprit d'entraide.

A l'heure de la décentralisation et de la mondialisation, la démocratie de l'architecture et de l'économie de marché, la ville revêt une actualité sans précédent. Étant donné qu'un nouveau jeu doit être instauré entre les différents acteurs de l'aménagement et les citoyens, faire la ville est alors une affaire communautaire et donc les réalisations des projets d'habitat font référence aux besoins réels des citoyens.

La revitalisation de la communication entre l'habitant et l'architecte est une opération délicate mais indispensable. Il sera judicieux de comprendre l'habitant lui-même. Les professionnels doivent travailler avec l'utilisateur et non pas pour l'utilisateur. Sachant que certains habitants ont perdu leurs repères et leurs identités, ils sont souvent incapables d'exprimer et d'expliquer leurs besoins. Cela signifie aussi qu'ils ne savent pas communiquer avec eux-mêmes. En termes plus clairs, ils sont incapables de faire le rapprochement entre l'espace mental et l'espace vrai. À cet égard, le rôle de l'architecte consiste à aider son interlocuteur à concevoir la maison de son rêve. En d'autres termes, vérifier la concordance de ses objectifs et la possibilité de les réaliser en espace et en volume. Il est également nécessaire d'arriver à une notation simple qui soit compréhensible par l'utilisateur afin que la participation soit effective. Le rôle de l'architecte doit se limiter à l'assistance technique et la supervision.

Références

1. A. Rossi, L'architecture et la ville, AA, n°174.
2. A. Rouag-Djenidi, "Pourquoi l'échec des grands ensembles", Enseignement et pratique de l'architecture, Quelles perspectives?", Actes du séminaire International, EPAU, Alger (2001), pp.440-445.
3. Project name: Algeria-Housing Finance Ta Project, Ministry of Finance, Algiers, May (2002), in www.worldbank.org/infoshop.
4. EPLF, OPGI, Oum El Bouaghi (2002).
5. Enquête personnelle dans le vieux Biskra et dans les lotissements El Moustaqbal et Boustane Biskra (1999).
6. Enquête personnelle OPGI, EPLF, Oum El Bouaghi (2002), Vieux Biskra (2002), Béné-Isghen (2003).
7. Déclaration du ministre de l'habitat et la construction (M. Tebboune A.), lors des journées bilan tenues à Alger, 9/07/2001.
8. A. Rouag-Djenidi, "Pourquoi l'échec des grands ensembles", op.cit, (2001), pp. 440-445.
9. M. Cooper Clave et S. Windy "Housing as if people mattered", The regent of the university of California, Berkley, Los Anglos, London (1986), p.2.
10. Enquête personnelle, Biskra (1999).
11. B. Bagda, "Post The environment outside dwellings, Residents' reaction in four housing estates in Algiers", Open House International, vol. 18, n°4 (1993), p.27-34.
12. P.M. Renou, "Occupant participation in housing", in *Open House*, vol 5, n°1 (1980), p. 43-45
13. H. Rayond, "L'habitant cet inconnu", professeur à l'université de Paris X, directeur du CEDRESS in construire en participation, Centre national et de culture George Pompidou, Paris (1984), p. 14.
14. J. Turner *et al.*, "Freedom to build, Dweller Control of the Housing process", edited by John Turner and R. Fisher, New York (1986), p.145-146.
15. Enquête personnelle, Biskra (2002).
16. Ministère de l'habitat et la construction : prescription fonctionnelle et technique, norme, recommandation et instruction relative au logement social urbain, Alger, 1979. Programme dans le cadre des ZHUN entre 1980-1985. □